Astier Gabriel 2nd6

**La drogue dans le sport**

 Depuis les années 1960 la prise de médicament ou de drogue chez les sportifs pour améliorer ses performances ou décompresser avant ou après une compétition n’a fait que se généralisée et augmentée.

La première loi interdisant le dopage a été publiée en 1989 et la dernière qui stipule qu’il est interdit d’utiliser et même de détenir des méthodes de dopages dates de 2012.

 Aujourd’hui, le sport de haut niveau est un enjeu politico-financier, ce qui poussent certains sportifs à augmenter leurs performances en se dopant. Parmi les méthodes utilisées pour se doper, le détournement de médicament destinés à soigner des malades est la plus utilisée.

Cette méthode entraîne la

plupart du temps des prises de doses trop fortes ou trop massives, des effets pathologiques et de la dépendance.

 Pour lutter contre le dopage et pour protéger les sportifs de ses effets il existe beaucoup de contrôle avec des médecins faisant très attention à la consommation des sportifs. En France pour lutter contre le dopage il existe l’AFLD (l’Agence Française de Lutte contre le Dopage).

Des études ont été faites et montrent que le dopage chez les sportifs a augmenté de 13%.

 En somme, le dopage chez les sportifs ne fait qu’augmenter et ce n’est pas une bonne chose car en plus d’être une forme de triche le dopage est très risqué et peu apporter de conséquences très graves aux sportifs. Il faut donc continuer de s’investir dans cette lutte contre le dopage.

